Une première fleur du Label des villes et villages fleuris

En avant vers la deuxième fleur qui serait à notre portée si chacun d'entre nous s'investit pour gagner ce nouveau challenge, dans les valeurs du village fleuri.



Une première fleur et les félicitations du jury, attribuées par le Comité national des villes et villages fleuris, ont été officiellement remises à la commune le 14 avril 2015 dans le cadre du salon des maires d'Ile de France. 42 communes franciliennes ont été ainsi reconnues en 2014 pour leurs actions dans la qualité de vie de leurs habitants, l'accueil des touristes et la préservation de l'environnement. Grisy les Plâtres fait désormais partie des 305 communes d'Ile de France labellisées.

Pour sa part la municipalité se donne comme objectifs 2015 l'entretien et l'enrichissement de l'existant, en particulier :

- la construction et l'implantation d'hôtels des insectes,
- la récupération d'eau de pluie,
- le développement de prairies fleuries horticoles et sauvages,
- la relance des jardiniers volontaires du village,
- le lancement de l'association « Jardinons ensemble en Vexin »
- la plantation de bulbes d'automne en implantation aux entrées sortie du village et sur la place de l'église,
- l'accueil d'une ruche prêtée et entretenue par un apiculteur de Boissy l'Aillerie.
- le "zéro phyto" dans les espaces communaux.









Contact

Alain Rochette

Tél. 01 34 66 61 31